



## J'ai reçu un courrier d'un huissier du sud de la france

Par **Patricia\_old**, le **22/01/2009** à **11:03**

bonjour

j'ai reçu une lettre d'un huissier du sud de la france alors que j'habite dans l'eure  
est t il vrai que si je dois une dette seul un huissier de ma region peut me demander de payer  
et est t il vrai que je dois demander le titre executoire  
merci de me répondre

Par **ellaEdanla**, le **22/01/2009** à **12:39**

Bonjour,

[citation]est t il vrai que si je dois une dette seul un huissier de ma region peut me demander de payer[/citation]

NON, tous les huissiers de france et toutes les sociétés de recouvrement peuvent vous demander le paiement.

MAIS seul un huissier de votre département peut procéder à une signification d'acte ou une saisie à votre domicile.

[citation]est t il vrai que je dois demander le titre executoire[/citation]

NON, le titre exécutoire est obligatoire uniquement pour procéder à du recouvrement forcé (saisie) mais pas pour un recouvrement amiable.

Je crois que dans votre cas les questions les plus importantes sont : devez-vous une somme

d'argent à la personne qui a mandaté l'huissier et l'huissier a-t-il un titre à votre encontre ?

Si NON, il convient de contacter l'huissier et de lui demander de vous fournir les pièces en vertu desquelles il vous réclame ces sommes.

Si OUI, il conviendrait peut-être de réagir et payer avant de devoir payer des frais de recouvrement et de saisies.

Je reste à votre disposition pour toute autre question,

Cordialement.

Par **Patricia\_old**, le **22/01/2009** à **12:52**

merci

en faite il s'agit d'un credit finaref je leur ait dit il y a plusieurs mois que je n'avais plus aucun revenu et ça ne les a pas empecher de continuer à me harceler de coup de téléphone et de lettres et en plus ils n'ont pas arreter de me mettre des frais

je suis chez eux depuis une douzaine d'année sans jamais n'avoir eut aucun probleme

je leur ait aussi signaler que quand il m'ont autorisé de reprendre de l'argent je ne l'ai pas fait bref le montant est arrivé à 2600euros plus de 1000euros de frais

ce matin le huissier a appelé mon concubin sur son portable

je vais donc ecrire au huissier en lui demandant le titre executoire

mais franchement je trouve malhonnete de leur part d'avoir attendu si longtemps

merci encore pour m'avoir repondu